

Tribune libre de Sophie Jullian, Présidente de Pulsalys

Lyon – Lundi 11 juin 2018

Les innovations Deep Tech, l'enjeu d'aujourd'hui pour la compétitivité de demain

Deep Tech, vous avez dit Deep Tech ?

Depuis quelques mois, le terme Deep Tech fait la une des éditoriaux des journaux économiques et maille fréquemment les propos d'acteurs dans le domaine du financement des startups. L'appellation Deep Tech s'applique aux startups qui proposent des produits ou des services « à forte intensité technologique » basés sur des innovations de rupture. Les Deep Tech ont vocation à répondre aux grands défis du XXI^{ème} siècle : environnement, santé, industrie, mobilité et regroupent en grande majorité des innovations qui prennent appui sur la recherche scientifique produite dans les laboratoires. Plus largement, nous pouvons même considérer aujourd'hui que tous les contenus scientifiques, y compris ceux issus des travaux en sciences humaines et sociales, peuvent être convertis en innovations Deep Tech grâce à la révolution numérique en marche.

Les innovations Deep Tech au service de la compétitivité du territoire et de la France de demain

Grâce à l'excellence scientifique reconnue des laboratoires de l'Université de Lyon, et sous l'impulsion de différents dispositifs qui permettent de transformer ce patrimoine de recherche en réalité économique, les innovations Deep Tech se sont imposées en quelques années pour devenir un enjeu fort d'attractivité et de compétitivité de notre territoire. Les découvertes scientifiques et les capacités de développement de ses Deep Tech sont autant d'incitations pour les entrepreneurs, les entreprises, les étudiants et les chercheurs à venir s'installer dans l'agglomération lyonnaise.

L'Etat aussi ne s'y trompe pas car la France excelle dans sa recherche publique au plan international et dispose ainsi d'un vivier extraordinaire de technologies de rupture. L'annonce faite par Emmanuel Macron de la création, d'ici à deux ans, d'une « Agence européenne pour l'innovation de rupture » sur le modèle de la DARPA américaine et d'un fonds public doté de 10 milliards d'euros pour financer l'innovation en est une preuve concrète. Le premier objectif est d'aider au développement de ces innovations Deep Tech pour soutenir les startups de demain et la compétitivité de l'Europe.

Soutenir les startups « Deep Tech »

Les startups Deep Tech ont souvent une fragilité économique car elles s'adressent à des marchés qui, pour la plupart, sont à construire : il faut donc les soutenir dès les prémices. La volonté forte du gouvernement et des collectivités d'accompagner l'émergence de telles startups à fort potentiel a conduit à la mise en place de nouveaux dispositifs. Dans le cadre du Plan d'Investissements d'Avenir (PIA), les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) ont été créées pour être des acteurs de la transformation des résultats de recherche : de la connaissance en compétitivité, du contenu scientifique en réalité économique. Les SATT, notamment celles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes comme Pulsalys sur le site Lyon Saint-Etienne, se sont inscrites pleinement dans l'incubation et la création de startups Deep Tech afin de faire mûrir et soutenir ces

innovations pour contribuer à la création d'emplois et au développement économique de notre Région. Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces innovations de rupture ne sont pas uniquement dédiées aux startups mais peuvent également être bénéfiques pour d'autres entreprises.

Les innovations Deep Tech sont aussi un enjeu pour les PME

En effet, l'autre enjeu est de décliner ces opportunités pour que les PME et les industries traditionnelles puissent bénéficier de ces innovations Deep Tech afin de toucher de nouveaux marchés souvent très différents de ceux des startups. Ces PME ont souvent une maturité économique qui leur permet d'identifier des verrous technologiques, qui sont des éléments de différenciation pour une source potentielle de nouveaux produits. Souvent démunies pour lever ses verrous, elles sont par contre en capacité d'intégrer très rapidement un produit ou un service issu des laboratoires si on crée pour elles un programme adapté de développement de la technologie. C'est une offre de service que les acteurs de la valorisation de la recherche académique veulent leur proposer.

En résumé, l'ensemble des acteurs qui accompagnent le développement économique de nos entreprises doivent prendre appui sur cette offre Deep Tech bâtie sur la richesse scientifique produite dans nos laboratoires afin de créer les produits et services de demain. C'est un vrai cercle vertueux : l'excellence scientifique, à travers sa transformation en technologies, devient un vecteur de développement économique, de création d'emplois et de compétitivité, qui en retour, va permettre plus de moyens pour la recherche publique. **L'enjeu d'aujourd'hui pour la compétitivité française de demain, ce sont ces innovations Deep Tech...**

A propos de Pulsalys

Pulsalys est la Société d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) du territoire de Lyon St-Etienne. Société par Action Simplifiées (SAS) dotée d'un capital de 1 million d'euros réparti entre trois actionnaires publics (Université de Lyon, CNRS, Caisse des Dépôts et Consignations), PULSALYS s'appuie sur une dotation d'Etat d'un montant de 57 millions d'euros sur 10 ans.

Créée en décembre 2013 dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) initié par l'Etat, PULSALYS a pour vocation de valoriser la recherche publique par le transfert de technologies vers le monde socio-économique. Pour cela, elle s'appuie sur l'excellence des laboratoires de l'Université de Lyon au sein desquels elle détecte et protège les résultats de recherche à fort potentiel. PULSALYS sélectionne les projets les plus prometteurs et investit dans leur développement technico-économique en intégrant les enjeux industriels, afin de faciliter leur transfert.

PULSALYS est également l'une des premières SATT à intégrer un dispositif d'accélération dédié à la création de startups liées à ses innovations technologiques.

Depuis sa création, Pulsalys, c'est :

- 500 inventions détectées dont 119 projets financés
- 57 startups créées
- 40 contrats d'exploitation signés
- 172 actifs de Propriété Intellectuelle dont 130 brevets déposés
- 12 M€ investis

Pour plus d'informations : www.pulsalys.fr

Contact Presse :

Daphné THOMAS

Service communication SATT Pulsalys

04 26 23 56 78 - daphne.thomas@pulsalys.fr